

Bretagne, Ille-et-Villaine, Saint-Sulpice-la-Forêt-
Chasné-sur-Illet, Le Tronchay

Les vestiges d'un chemin

sous la direction de :

Jean-Claude Durand

Marie-Laure Thierry

Inrap Grand Ouest

Novembre 2013

Rapport final d'opération
Diagnostic archéologique

Code Insee
35 315
35 067

Arrêté de prescription
2013-187

Code Inrap
D105375

Bretagne, Ile-et-Villaine, Saint-Sulpice-la-Forêt-
Chasné-sur-Illet, Le Tronchay

Les vestiges d'un chemin

sous la direction de :

Jean-Claude Durand

Marie-Laure Thierry

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Novembre 2013

Sommaire

Données administratives, techniques et scientifiques

5	Fiche signalétique
6	Mots-clés des thesaurus
7	Intervenants
8	Notice scientifique
8	État du site
9	Arrêté de prescription
13	Arrêté de désignation

Résultats

16	I. Introduction
16	I.1 État des connaissances avant l'opération
16	I.2 Contexte géographique et géologique
16	I.3 Contexte historique et archéologique
20	I.4 Localisation

22	II. Contexte de l'intervention
22	II.1 Les moyens mis en oeuvre
22	II.2 Méthode
24	II.3 Les tranchées
25	II.4 Les structures
25	II.4.1 Le fossé F2
26	II.4.2 Le radier de pierre F1
26	II.4.3 Le fossé F3

29	Conclusion
30	Bibliographie
30	Liste des figures
31	Annexes

Inventaires techniques

34	Inventaires des tranchées et des structures archéologiques
35	Inventaire des documents graphiques
36	Inventaire photographique
38	Inventaire de la documentation numérique
38	Inventaire de la documentation écrite



**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Saint-Sulpice-la-Forêt
Chasné-sur-Illet

Adresse ou lieu-dit
Le Tronchay

Codes

Codes INSEE
35 315
35 067

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence
RGF93CC48

x : 1359150
y : 7233900
z : 102 à 105,50 m NGF

Références cadastrales

Commune
Saint-Sulpice-la-Forêt

Année : 2012
Section : A
Parcelle : 1757

Commune
Chasné-sur-Illet

Année : 2012
Section : A
Parcelle : 298

Références de l'opération

Numéros de l'arrêté de prescription
2013-187

Numéro de l'opération
D105375

Numéros de l'arrêté de désignation du responsable
2013-235

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mairie de Saint-Sulpice-la-Forêt
3, rue de l'Abaye
35250 Saint-Sulpice-la-Forêt

Nature de l'aménagement

zone d'activité

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Jean-Claude Durand, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35 577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

diagnostic
30/09/2013 - 01/10/2013

post-fouille
du : 12 au 15 novembre 2013

Surface du projet d'aménagement

10 370 m²

Surface du diagnostic

783 m²

Pourcentage d'ouverture :

7,55 %

Mots-clés des thesaurus

Chronologie

Sujets et thèmes

Mobiliers

<input type="checkbox"/>	Paléolithique
<input type="checkbox"/>	Inferieur
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Supérieur
<input type="checkbox"/>	Mésolithique et Épipaléolithique
<input type="checkbox"/>	Néolithique
<input type="checkbox"/>	Ancien
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input checked="" type="checkbox"/>	Récent
<input type="checkbox"/>	Protohistoire
<input type="checkbox"/>	Âge du Bronze
<input type="checkbox"/>	Ancien
<input type="checkbox"/>	Moyen
<input type="checkbox"/>	Récent
<input type="checkbox"/>	Âge du Fer
<input type="checkbox"/>	Hallstatt (premier âge du Fer)
<input type="checkbox"/>	La Tène (second âge du fer)
<input type="checkbox"/>	Antiquité romaine (gallo-romain)
<input type="checkbox"/>	République romaine
<input type="checkbox"/>	Empire romain
<input type="checkbox"/>	Haut-Empire (jusqu'en 284)
<input type="checkbox"/>	Bas-Empire (de 285 à 476)
<input type="checkbox"/>	Époque médiévale
<input type="checkbox"/>	haut Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	Moyen Âge
<input type="checkbox"/>	bas Moyen Âge
<input checked="" type="checkbox"/>	Temps modernes
<input type="checkbox"/>	Époque contemporaine
<input type="checkbox"/>	Ère industrielle

<input type="checkbox"/>	Édifice public
<input type="checkbox"/>	Édifice religieux
<input type="checkbox"/>	Édifice militaire
<input type="checkbox"/>	Bâtiment
<input type="checkbox"/>	Structure funéraire
<input checked="" type="checkbox"/>	Voirie
<input type="checkbox"/>	Hydraulique
<input type="checkbox"/>	Habitat rural
<input type="checkbox"/>	Villa
<input type="checkbox"/>	Bâtiment agricole
<input type="checkbox"/>	Structure agraire
<input type="checkbox"/>	Urbanisme
<input type="checkbox"/>	Maison
<input type="checkbox"/>	Structure urbaine
<input type="checkbox"/>	Foyer
<input type="checkbox"/>	Fosse
<input type="checkbox"/>	Sépulture
<input type="checkbox"/>	Grotte
<input type="checkbox"/>	Abri
<input type="checkbox"/>	Mégalithe
<input type="checkbox"/>	Artisanat
<input type="checkbox"/>	Argile : atelier
<input type="checkbox"/>	Atelier
<input type="checkbox"/>	Four à chaux
<input type="checkbox"/>	St. indéterminée
<input type="checkbox"/>	Enclos

nb	
<input type="checkbox"/>	Industrie lithique
<input type="checkbox"/>	Industrie osseuse
<input type="checkbox"/>	Céramique
<input type="checkbox"/>	Restes
<input type="checkbox"/>	Végétaux
<input type="checkbox"/>	Faune
<input type="checkbox"/>	Flore
<input type="checkbox"/>	Objet métallique
<input type="checkbox"/>	Arme
<input type="checkbox"/>	Outil
<input type="checkbox"/>	Parure
<input type="checkbox"/>	Habillement
<input type="checkbox"/>	Trésor
<input type="checkbox"/>	Monnaie
<input type="checkbox"/>	Verre
<input type="checkbox"/>	Mosaïque
<input type="checkbox"/>	Peinture
<input type="checkbox"/>	Sculpture
<input type="checkbox"/>	Inscription
<input type="checkbox"/>	Tuiles

Etudes annexes

<input type="checkbox"/>	Géologie
<input checked="" type="checkbox"/>	Datation
<input type="checkbox"/>	Anthropologie
<input type="checkbox"/>	Paléontologie
<input type="checkbox"/>	Zoologie
<input type="checkbox"/>	Botanique
<input type="checkbox"/>	Palynologie
<input type="checkbox"/>	Macrorestes
<input type="checkbox"/>	An. de céramique
<input type="checkbox"/>	An. de métaux
<input type="checkbox"/>	Acq. des données
<input type="checkbox"/>	Numismatique
<input type="checkbox"/>	Conservation
<input type="checkbox"/>	Restauration
<input type="checkbox"/>	Autre

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom, nom, organisme, appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Paul-André Besombes, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Jean-Claude Durand, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom, nom, organisme, appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Paul-André Besombes, SRA	Conservateur en charge du dossier	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud	Logisticien	Logistique
Olivier Laurent	Gestionnaire de base	Gestion du matériel

Equipe de fouille

Prénom, nom, organisme, appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Claude Durand, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	Responsable scientifique
Marie-Laure Thierry, Inrap	Technicien	

Equipe de post-fouille

Prénom, nom, organisme, appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Jean-Claude Durand, Inrap	Chargé d'opération et de recherche	DAO, PAO
Marie-Laure Thierry, Inrap	Technicien	Traitement du mobilier
Frédéric Boumier	Topographe	Levée plan et DOA

Notice scientifique

Dans le cadre de la construction d'une zone d'activité sur la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt et de la réalisation d'un bassin de retenue d'eau sur la commune de Chasné-sur Illet, un diagnostic archéologique a été réalisé par l'Inrap en octobre 2013. La problématique portant sur la présence éventuelle de la voie Rennes - Avranches, un chemin avec fossé bordier a été trouvé dans une tranchée, mais la datation sur charbons de bois ne confirme pas son occupation à l'époque antique.

État du site

Les structures apparaissent à une valeur moyenne de 0,70 m sous le niveau actuel du terrain.
Les tranchées ont été rebouchées à l'issue du diagnostic.

Arrêté de prescription



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COPIE POUR INFORMATION

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

2105375

Rennes, le 16 JUL. 2013

REÇU LE

24 JUL. 2013

3488
I.N.R.A.P. G.O.

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Paul-André BESOMBES
Poste : 02 99 84.59.00
ul-andré.besombes@culture.fr

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Saint-Sulpice-la-Forêt (35)
Ref : arrêté n° 2013-187
PJ : 1 copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le Maire
service de l'urbanisme
35250 Saint-Sulpice-la-Forêt.

Pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles,

François ERLÉNBACH



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

REÇU LE

24 JUL. 2013

3488
I.N.R.A.P. G.O.

ARRETE n° 2013-187 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU, la demande de permis d'aménager de la mairie de SAINT-SULPICE-LA-FORÊT pour un terrain situé à SAINT-SULPICE-LA-FORÊT - CHASNÉ-SUR-ILLET, lieu-dit "Le Tronchay"; reçue le 18 juin 2013 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Ille-et-Vilaine

Commune : SAINT-SULPICE-LA-FORÊT - CHASNÉ-SUR-ILLET

Lieu-dit : Le Tronchay (ZA tranche 2)

Cadastre : section : A parcelle : 1757 (Saint-Sulpice-la-Forêt)
A parcelle : 298 (Chasné-sur-Illet)

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le Maire de SAINT-SULPICE-LA-FORÊT et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le **10 JUIL. 2013**

pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles,


François ERLÉNBACH

destinataires : Mairie de Saint-Sulpice-la-Forêt
INRAP

copie à : Mairie de Chasné-sur-Illet
Préfecture de Région



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2013-187**

région :	Bretagne	
département :	Ille-et-Vilaine	
commune :	SAINT-SULPICE-LA-FORÊT - CHASNÉ-SUR-ILLET	
lieu-dit :	Le Tronchet	
Cadastre :	section : A	parcelle : 1757 (Saint-Sulpice-la-Forêt)
	A	parcelle : 298 (Chasné-sur-Illet)
propriétaire :	commune de Saint-Sulpice-la-Forêt	
pétitionnaire :	Monsieur le Maire de Saint-Sulpice-la-Forêt	

Emprise du diagnostic archéologique : 10 370 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

L'objectif principal de ce diagnostic est de vérifier la présence, sur l'emprise du projet, de la voie antique Rennes-Avranches dont la localisation présumée correspondrait au tracé de l'actuelle Départementale 97.

Arrêté de désignation



RECU LE
4147
16 SEP. 2013

I.N.R.A.P.

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

**Arrêté n° 2013-235 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2013-187**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté n° 2013-187 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à D105375 - Saint-Sulpice-la-Forêt - Le Tronchay (35) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Monsieur Jean-Claude DURAND - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2013-187 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Saint-Sulpice-la-Forêt.

Fait à Rennes, le **04 SEP. 2013**

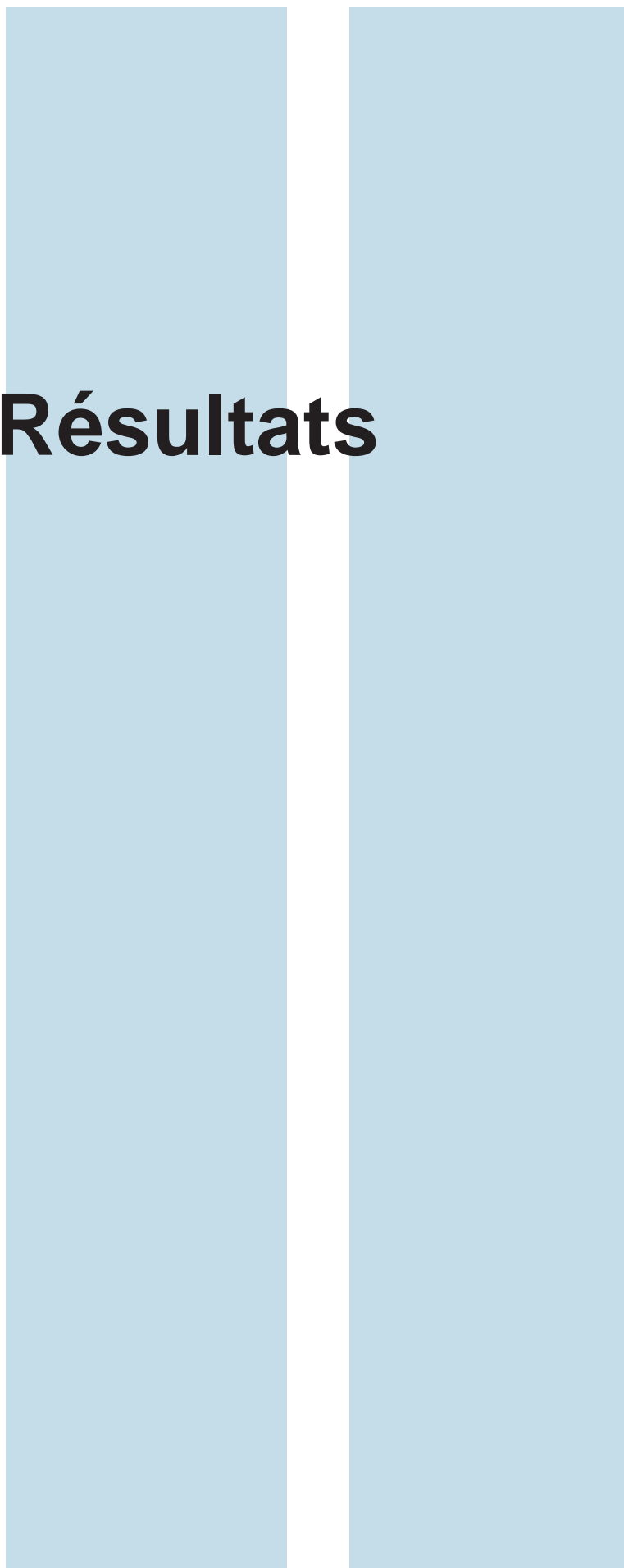
pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles


François ERLÉNBACH

destinataires : INRAP

copie à  mairie de Saint-Sulpice-la-Forêt

II. Résultats



I. Introduction

I.1. État des connaissances avant l'opération

Dans le cadre de la réalisation d'une zone d'activité sur la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt et d'un bassin de rétention sur la commune de Chasné-sur-Illet, un diagnostic archéologique a été effectué sur prescription du Service régional de l'archéologie de Bretagne. Il porte sur une emprise de 10 370 m².

I.2. Contexte géographique et géologique

Le site est localisé sur les communes de Saint-Sulpice-la-Forêt et Chasné-sur-Illet (35), dans le département d'Ille-et-Villaine, à environ 23 km, au nord-est de la ville de Rennes. Il est installé sur un petit plateau (à l'altitude moyenne de 65 m NGF), entaillé à l'ouest par l'Illet et le ruisseau de Fresnay au nord (fig. 1) Il repose principalement sur les altérations superficielles des formations briovériennes de schiste. En extrémité ouest de l'emprise, le long de la petite route menant de Rennes à Mouazé, les tranchées ont révélé la présence de colluvions argileuses CF associées aux alluvions récentes Fz (fig. 2). Le terrain présente un pendage de l'est vers l'ouest.

I.3. Contexte historique et archéologique par M.L. Thierry et J.-C. Durand

La carte archéologique du Service Régional de l'Archéologie (fig. 3) montre qu'une occupation antique est perceptible sur la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt mais il est difficile de la déterminer avec précision.

C'est surtout le patrimoine de l'époque médiévale qui est omniprésent dans cette agglomération.

La commune abrite quatre indices de sites de l'époque gallo-romaine aux lieux-dits « La Madeleine », « Launay Cartel », « Maison Neuve » pour lesquels l'occupation n'est pas identifiée, et enfin, « Le Pré des Fourneaux ». Situé au nord de la commune, ce dernier a fait l'objet d'une prospection au sol par Cyrille Lejas en 1996 identifiant ainsi un gisement de surface à partir de tuiles, briques et quelques fragments de céramique. Cette découverte entraîna la réalisation d'un diagnostic en 1998 par Michael Batt en vue de la construction d'un lotissement sur la parcelle. Les tranchées réalisées ont révélé quelques fosses indéterminées et de probables tronçons de fossés dont la datation reste inconnue.

Le Moyen-âge est représenté par les vestiges de l'Abbaye Notre-Dame-du-Nid-au-Merle qui se développa du milieu du XII^e au début du XVII^e siècle à Saint-Sulpice-la-Forêt. De cet ensemble architectural, sont encore sauvegardés : le pavillon et le cloître, l'infirmerie, la porterie, le logis de l'Abbesse, le moulin et la chapelle Notre-Dame sur l'Eau. L'église abbatiale et la chapelle Saint-Raoul sont aujourd'hui la propriété du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine et sont ouvertes à la visite grâce au travail de la société d'archéologie de Notre-Dame-du-Nid-au-Merle, d'autres bâtiments sont des propriétés privées.

Enfin, achevons l'énumération des indices de sites par celle d'un enclos au lieu-dit « La Butte aux Moines » et une enceinte à « L'Étang Neuf » situés tous les deux à l'est de la commune mais pour lesquels la datation est indéterminée.

L'intérêt du diagnostic archéologique réalisé aujourd'hui au lieu-dit « Le Tronchay », est suscité par la proximité de l'emprise avec la voie romaine qui reliait Rennes à Avranches (Condate – Legadia).

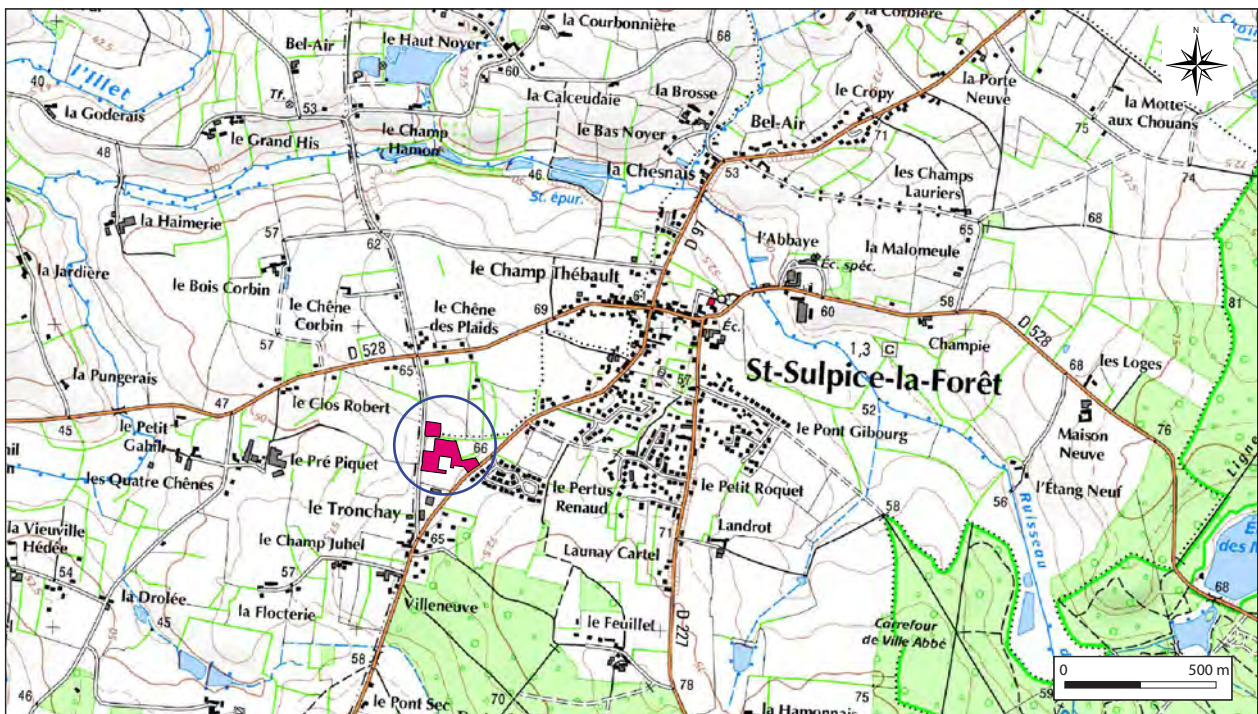
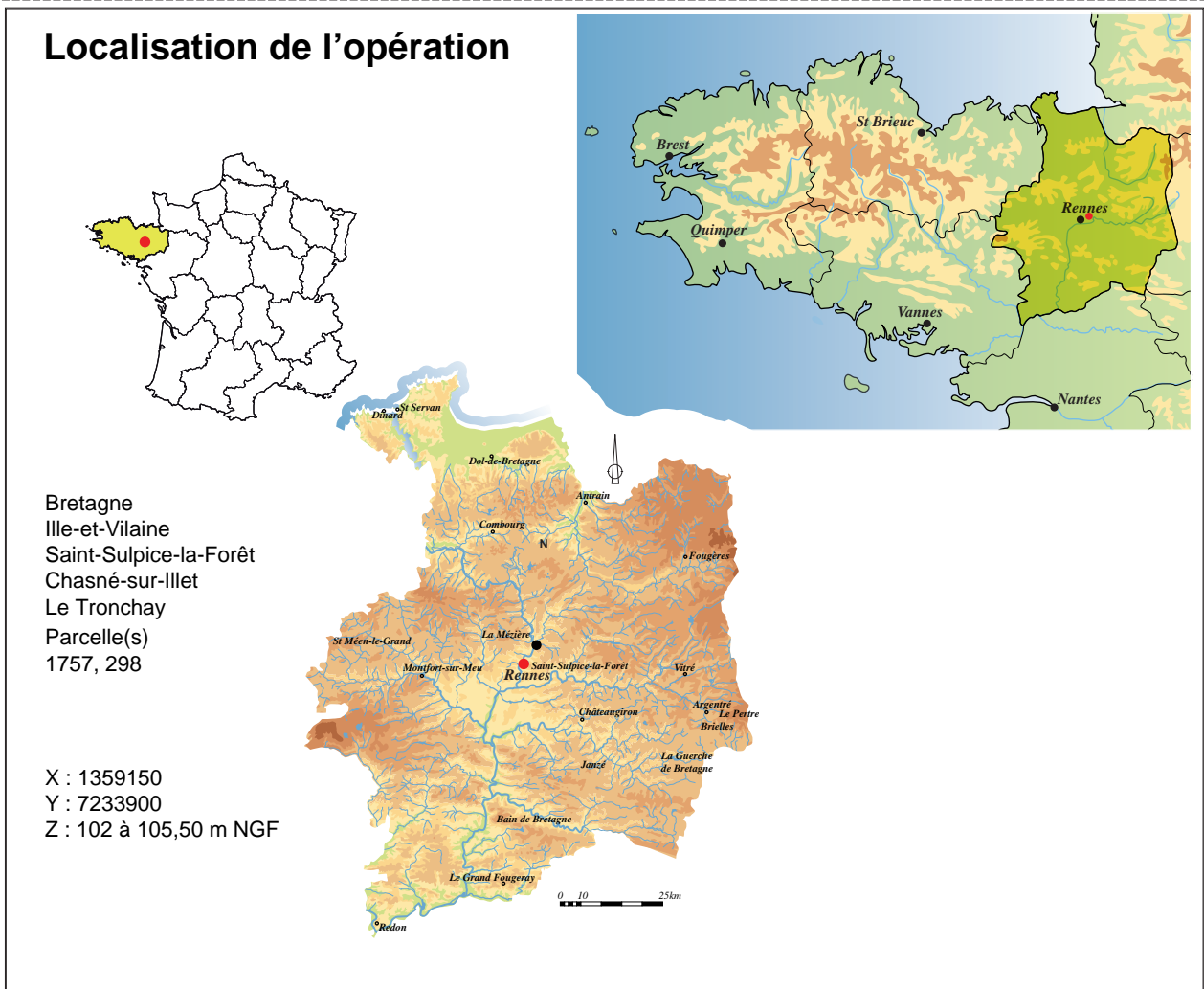


Fig. 1 : localisation de l'opération sur fond au 1/25 000 © IGN

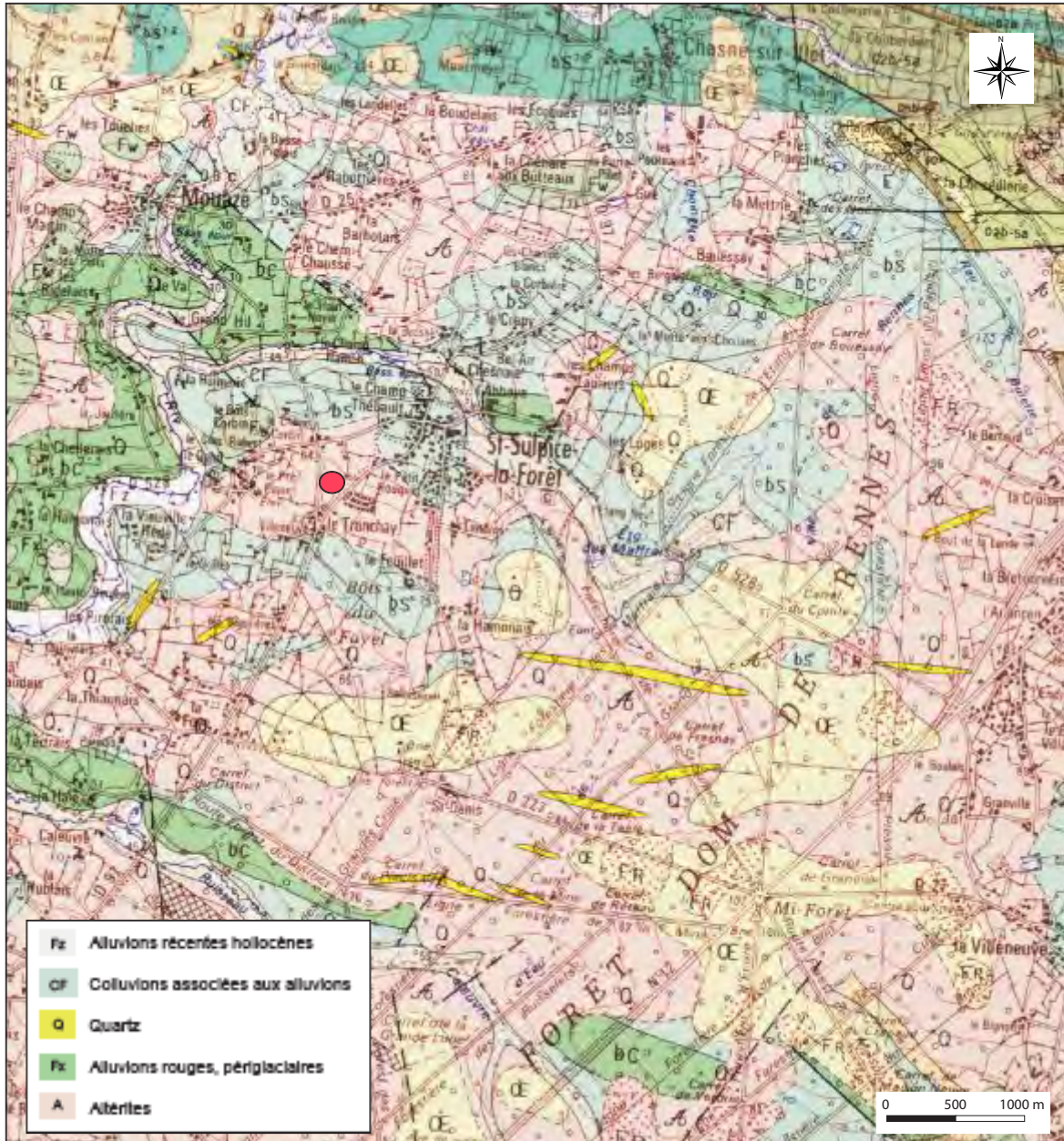


Fig. 2 : localisation de l'opération sur extrait carte géologique au 1/50 000, Feuille de Rennes. © BRGM 2000

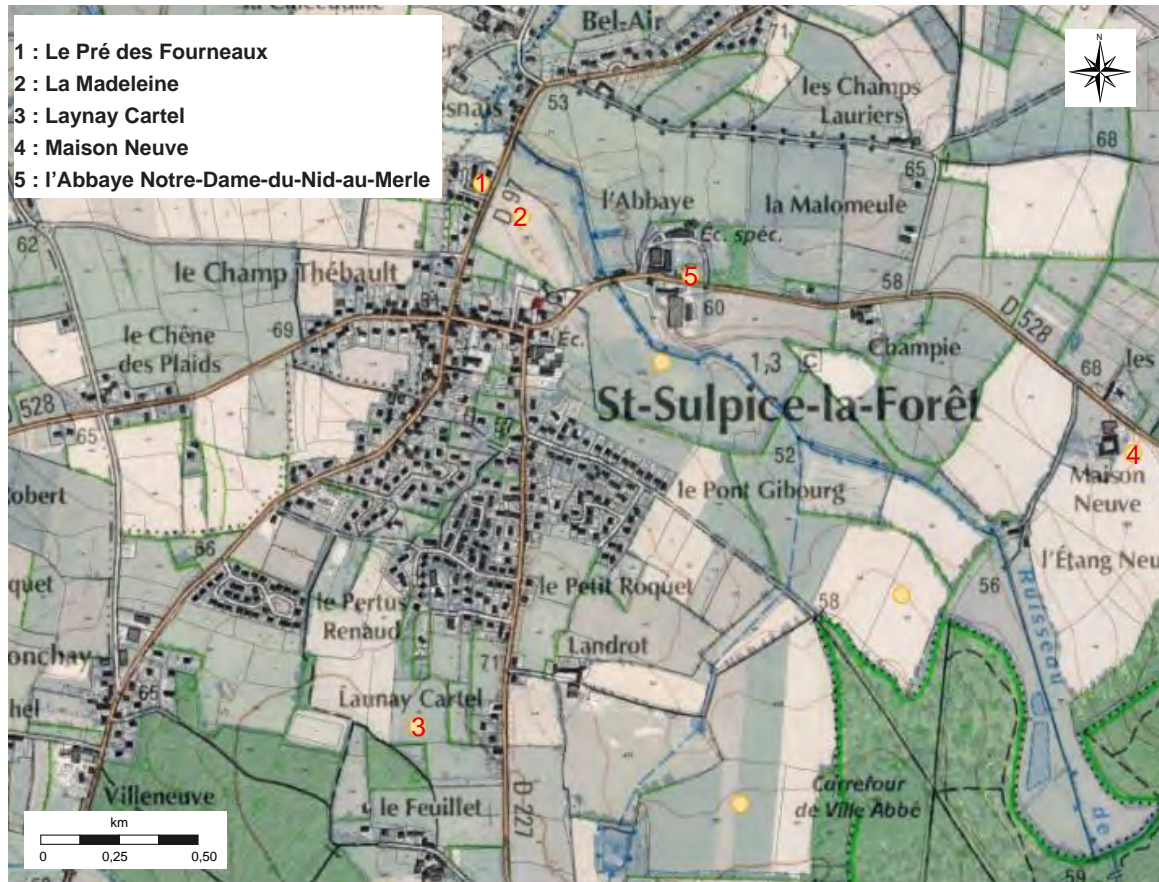


Fig. 3 : localisation des sites archéologiques sur l'Atlas des patrimoines. © IGN, Lhoro Thierry SRA Bretagne

Cette voie présente sur la Table de Peutinger, a donné lieu à de nombreuses recherches d'érudits durant les siècles afin de déterminer son tracé exact. Martine Guillermin-Bellat dans un travail universitaire présente une synthèse de ces différents points de vue. Tous s'accordent à dire que la RN 97 reprenait le tracé de la voie romaine jusqu'à la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt puis bifurquait vers l'ouest, à partir du lieu-dit « Le Tronchay », sur le chemin vicinal. Elle reprit ce travail et étudia la topographie, le découpage du cadastre napoléonien et le parcellaire actuel grâce à la photographie aérienne et arriva à la conclusion que la voie se situait, en fait, à environ 15 mètres à l'ouest de ce chemin vicinal (Guillermin-Bellat, Rennes, 2001, p 35¹). Comme l'emprise de notre diagnostic archéologique est située, en bordure de cette route, l'objectif est donc de vérifier l'existence de la voie antique sous ce même chemin (selon la première hypothèse) ou d'identifier une probable occupation antique près de cette voie.

L'observation du cadastre napoléonien (fig. 4) montre que le contexte topographique a peu changé depuis le XIX^e siècle. Ce chemin vicinal constitue toujours une limite de commune avec Mouazé et la limite avec Chasné-sur-Illet est faite avec le chemin des « Croisettes » situé au nord de notre emprise.

Le peu de remembrement de ces terrains est confirmé par le découpage parcellaire du projet, côté est, reprenant exactement celui présent sur le cadastre ancien. Cette limite est constituée d'un ensemble de haies. Par contre nous pouvons constater que les terrains concernés par le projet ne comportaient aucune construction à cette époque et devaient vraisemblablement abriter des cultures.

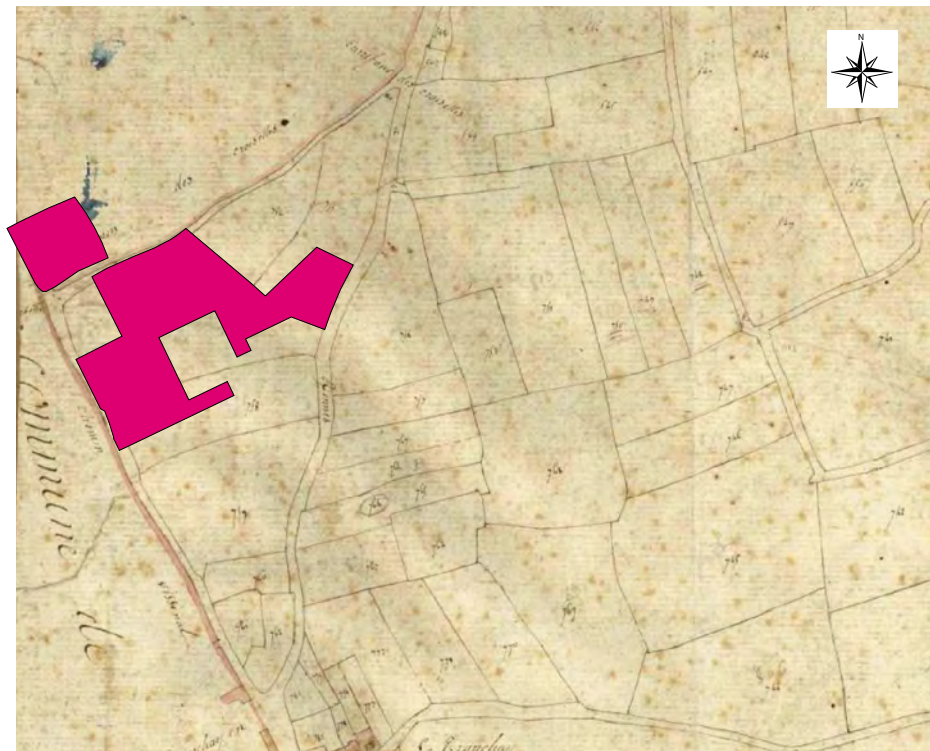


Fig. 4 : localisation de l'opération sur extrait du cadastre napoléonien de 1826 . © Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

I.4. Localisation

Le site est localisé dans la partie haute d'un triangle formé à l'ouest par la route de Rennes à Mouazé et au sud-est par la D97 (fig. 5). La base de ce triangle (au nord) est constituée du chemin des Croisettes, formant la limite de commune avec Chasné-sur-Illet.

¹ Mémoire de D.E.A intitulé «L'itinéraire antique Rennes-Avranches : une voie romaine ?» soutenu à Rennes en 2001 sous la direction de Patrick Leroux

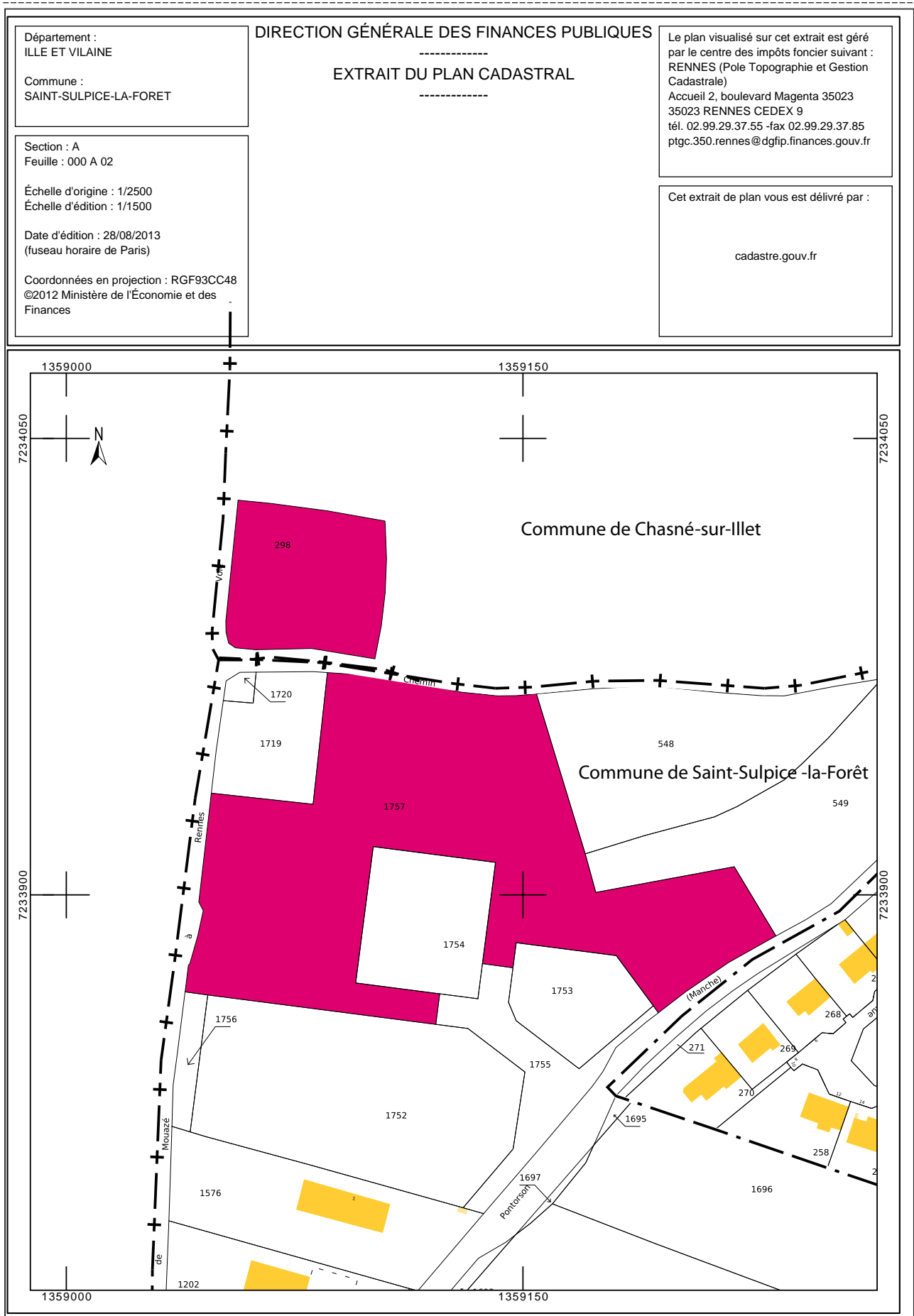


Fig. 5 : localisation de l'opération sur cadastre récent . © Ministère de l'Économie et des finances 2012.

II. Contexte de l'intervention

II.1 Les moyens mis en oeuvre

Le diagnostic archéologique a été réalisé à l'aide d'une pelle mécanique de 18 tonnes à pneus équipée en rétro d'un godet de curage de 2 m de largeur. L'ouverture des tranchées et la coupe des structures à la pelle mécanique a nécessité 2 jours à deux personnes. Le comblement des tranchées a été réalisé durant ces deux jours.

II.2 Méthode

La problématique scientifique (la recherche de la voie romaine) ainsi que la forme particulière de l'emprise ont conditionné l'emplacement des tranchées.

Pour la recherche de la voie, nous nous sommes approché le plus possible du fossé bordier de l'actuelle route en laissant une marge de sécurité pour ne pas destabiliser l'ouvrage. Les sondages ont été réalisés perpendiculairement à l'actuelle route, en remontant vers l'est jusqu'à un talus de terre bordant une noue. En ce qui concerne les autres parties de l'emprise, les tranchées ont été implantées en respectant les découpages de l'emprise du futur projet.

Les tranchées ont été ouvertes sous forme de fines passes mécaniques jusqu'à l'apparition du substrat ou des structures.

Toutes les structures ont été relevées en plan (fig. 6) et quelques unes ont été fouillées par moitié, les coupes ont été relevées et photographiées.

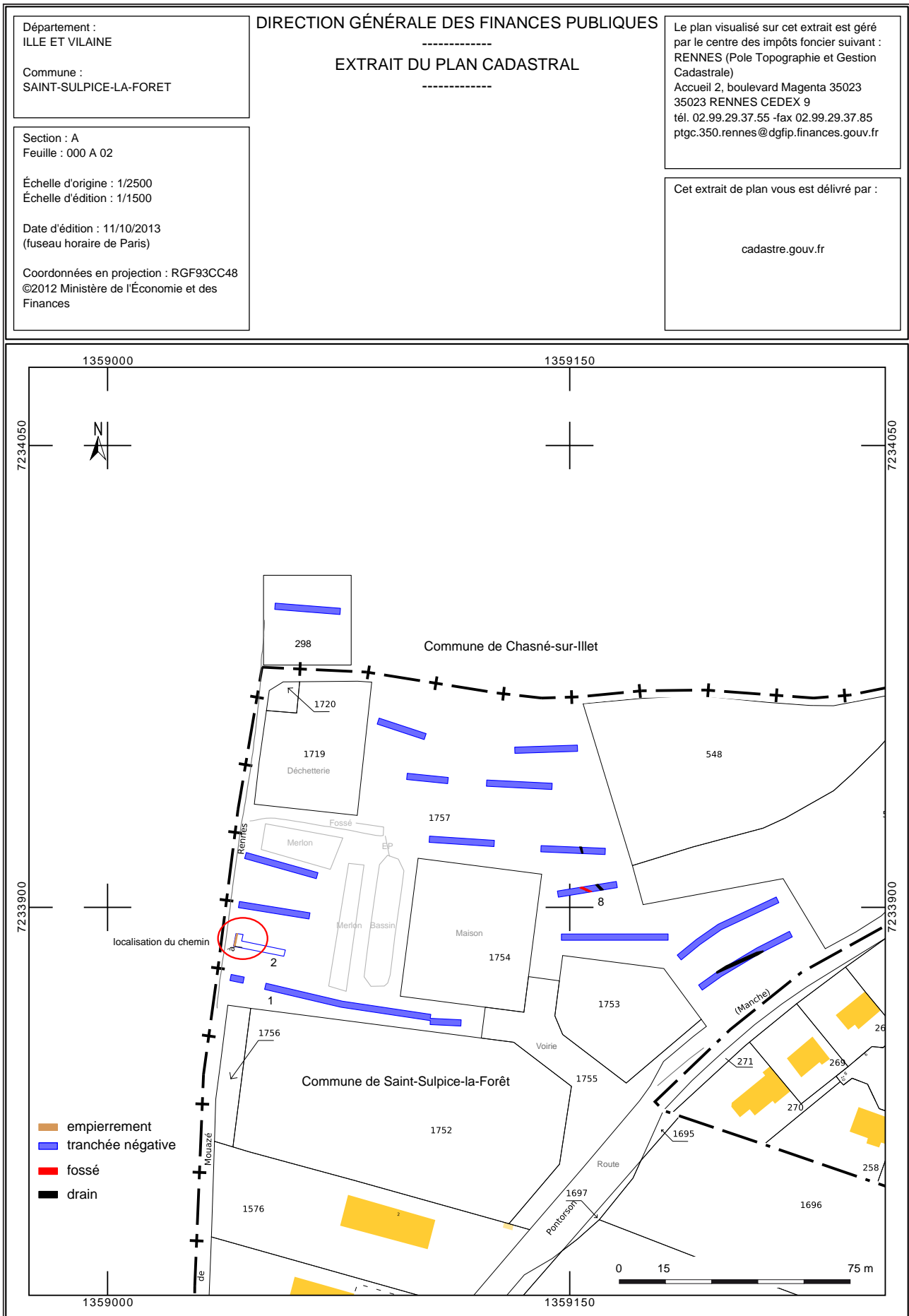


Fig. 6 : localisation de l'opération sur extrait cadastre actuel © cadastre.gouv.fr (2012)

II.3 Les tranchées

Elles sont principalement d'orientation est ouest et ont des longueurs variant de 4,5 à 64 m sur des largeurs de 2 m (fig. 6). La profondeur moyenne est de 0,50 m, le niveau schisteux apparaissant directement sous la couche de terre végétale dans la majorité des tranchées (fig. 7).

En extrémité ouest des tranchées le long de la route, le substrat schisteux est recouvert d'une couche de colluvions des alluvions, constituée d'un horizon argileux marbré orange et gris mélangé à du schiste altéré. C'est sur cet ensemble que repose le radier de pierres F1.



Fig. 7 : vue de l'est vers l'ouest de la tranchée 1 © cliché Marie-Laure Thierry, inrap

II.4 Les structures

Seules les tranchées 2 et 8 ont livré des structures. Il s'agit d'un fossé dans la tranchée 8 et d'un radier de pierre pouvant correspondre à un chemin dans la tranchée 2.

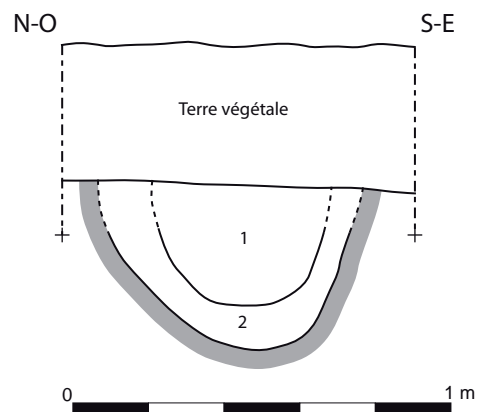
II.4.1 Le fossé F2

D'orientation nord-ouest/sud-est, il apparaît à 0,36 m sous le niveau actuel. Il est recoupé par la tranchée 8 sur une longueur de 3,90 m pour une largeur de 0,62 m et une profondeur conservée de 0,26 m. De profil évasé, le fond est arrondi (fig. 8 et 9). Il est dans un premier temps comblé par un sédiment argileux orangé compact homogène, comportant des inclusions de schiste altéré. Le comblement terminal est gris-brun clair compact homogène avec des taches orangées éparses.

Il n'a pas été retrouvé dans les autres tranchées et est accompagné dans le même sondage, de deux drains.

L'absence de mobilier ou de charbons de bois ne permet pas de dater cette structure.

Fig. 8 : coupe est du fossé F2 © cliché Marie-Laure Thierry



Terre végétale : Sédiment argilo-limoneux brun clair, meuble et homogène avec présence de racines.

US1 : Sédiment argileux majoritairement gris/brun clair avec tâches orangées éparses, compact et homogène.

US2 : Sédiment argileux majoritairement orangé avec une poche grise dans le fond de l'US et des inclusions de schiste altéré, compact et homogène.

Fig. 9 : coupe est du fossé F2 © relevé Marie-Laure Thierry

II.4.2 Le radier de pierre F1

Un lit de blocs de pierres de grès et de galets de quartz associé à un cailloutis a été mis au jour dans la tranchée 2 et son extension (fig. 10). Il apparaît à 0,76 m de profondeur sous le niveau du terrain actuel. D'orientation nord-est/sud-ouest, il a été suivi sur 3,80 m de longueur et sur une largeur de 0,80 m. Les blocs conservés sur une ou deux assises, sont des éléments de 0,12 à 0,25 m de côté en moyenne posés bien à plat. Ils sont pris dans une matrice argileuse grise (US3), compact homogène recouvrant une couche argileuse marbrée orange (US2) . Cette dernière repose sur le substrat schisteux.

Cette structure est bordée sur son flanc est par un fossé F3

II.4.3 Le fossé F3

D'orientation nord-est/sud-ouest il a été suivi sur 4 m de longueur et sur une largeur d'environ 1,40 m pour une profondeur conservée d'au moins 0,65 m. Creusé directement dans le substrat schisteux, il est principalement comblé par un sédiment argileux marbré orange et gris avec présence de schiste altéré à la base. La partie supérieure présente le même type de comblement, sans cet horizon d'altérite.

Le relevé (fig. 11) et le cliché (fig. 12) confirment que le fossé ne passe pas sous la matrice d'argile et de pierres de la voie, mais remonte jusqu'au bombement de la surface de roulement.

L'ensemble est recouvert d'un sédiment argileux jaunâtre compact homogène avec de rares inclusions de gravillons de quartz et des traces de racines.

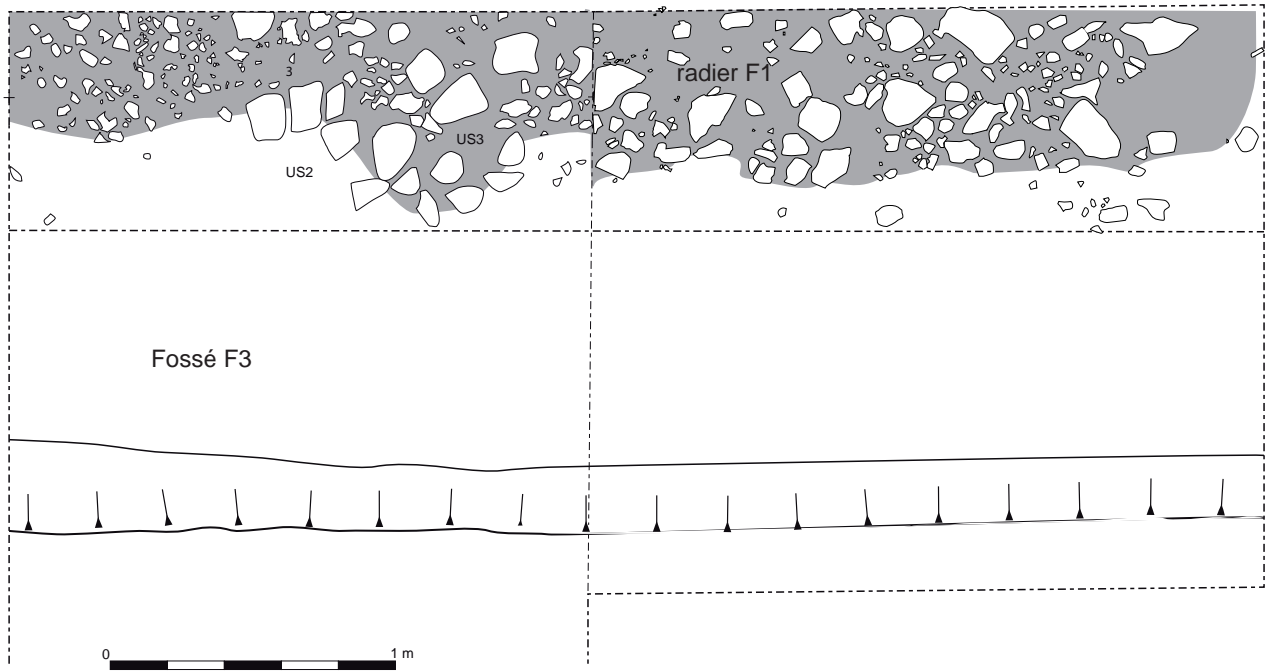
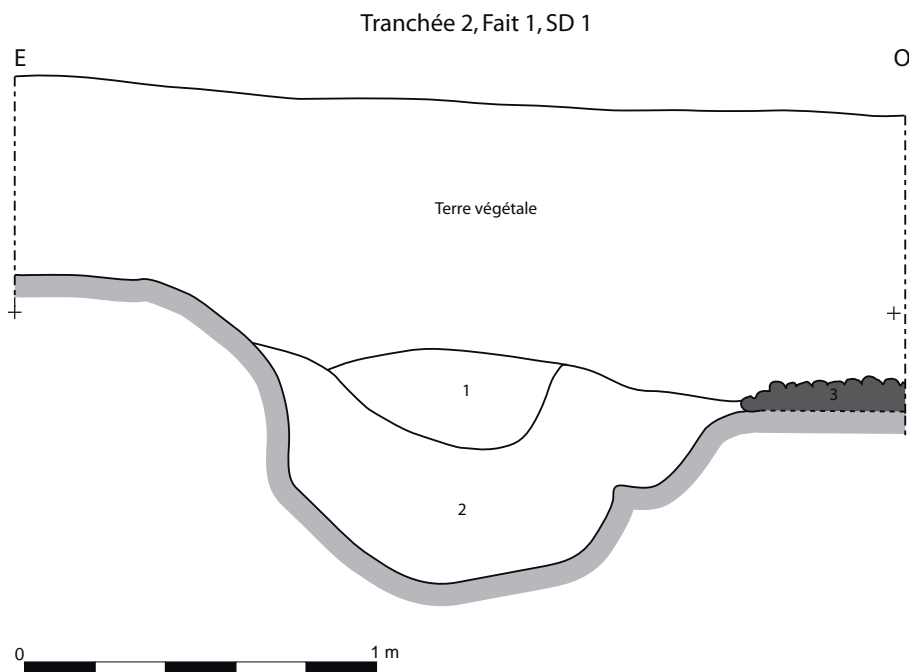


Fig. 10 : vue en plan du radier F1 © relevé et cliché Marie-Laure Thierry



Terre végétale : sédiment argileux jaunâtre, compact et homogène avec de rares gravillons de quartz et des racines.

US1 : sédiment argileux (collant) marbré orange et gris, compact et homogène, sans inclusions.

US2 : sédiment argileux marbré orange et gris, compact et homogène, avec présence de schiste altéré dans le fond de l'US.

US3 : niveau d'éclats et de galets de quartz et de grès damés avec une zone de plus gros éléments de 0,12 à 0,24 m de côté en moyenne.

Terrain naturel : schiste altéré marbré orange et gris.

Fig. 11 : coupe ouest du fossé F3 avec début du bombement du radier à droite © Marie-Laure Thierry, inrap



Fig. 12 : coupe ouest du fossé F3 © Marie-Laure Thierry, inrap

Conclusion

En l'absence de mobilier archéologique, deux prélèvements de charbons de bois ont été réalisés afin de situer chronologiquement cet ensemble F1.

Le premier dans l'US2, argileuse marbrée orange, correspond à la couche se trouvant au sommet du substrat schisteux. Sa datation quelque peu surprenante, s'étend 3080 à 2900 BC en datation calibrée. Il semble donc que ce prélèvement soit le témoignage sur le site d'une présence humaine au Néolithique récent.

Par contre, le charbon de bois provenant de l'US3, la matrice incluant le radier de pierre du chemin, indique en datation calibrée AD (*ano domino*) 1680 à 1760.

Il s'agit donc d'un chemin au moins d'époque moderne, dont le tracé visible sur le cadastre napoléonien de 1826 a été conservé partiellement par le chemin vicinal actuel (route de Rennes à Mouazé).

Il est possible qu'il soit la reprise de la voie antique Rennes - Avranches et que seul le niveau moderne soit conservé, mais aucun élément archéologique ne permet de le confirmer.

Bibliographie

BATT M., 1998 - «Le Pré des Fourneaux», Saint-Sulpice-la-Forêt, *Rapport d'évaluation fouille, SRA*, Rennes 1998.

GUILLERMIN-BELLAT, M. 2001 - L'itinéraire antique Rennes-Avranches : une voie romaine ? dir LE ROUX P. : *Mémoire de Diplôme d'Etude Approfondie d'Histoire du Monde Méditerranéen Antique*, Université de Rennes 2, Rennes 2001.

LEROY P., 1980 - «Saint-Sulpice-la-forêt», *Rapport de sondage, SRA*, Rennes 1980.

POUILLE D. 2004 - «Projet de déviation de tracé routier RD175 à Betton», *Rapport de diagnostic*, Inrap, Sra, Rennes, 2004.

Liste des Figures

Fig. 1 : localisation de l'opération sur fond au 1/25 000 © IGN

Fig. 2 : localisation de l'opération sur extrait carte géologique au 1/50 000, Feuille de Rennes. © BRGM 2000

Fig. 3 : localisation des sites archéologiques sur l'Atlas des patrimoines. © IGN, Lhoro Thierry SRA Bretagne

Fig. 4 : localisation de l'opération sur extrait du cadastre napoléonien de 1826 . © Archives départementales d'Ille-et-Vilaine

Fig. 5 : localisation de l'opération sur cadastre récent . © Ministère de l'Economie et des finances 2012.

Fig. 6 : localisation de l'opération sur extrait cadastre actuel © cadastre.gouv.fr (2012)

Fig. 7 : vue de l'est vers l'ouest de la tranchée 1 © cliché Marie-Laure Thierry, inrap

Fig. 8 : coupe est du fossé F2 © cliché Marie-Laure Thierry

Fig. 9 : coupe est du fossé F2 © relevé Marie-Laure Thierry

Fig. 10 : vue en plan du radier F1 © relevé et cliché Marie-Laure Thierry

Fig. 11 : coupe ouest du fossé F3 avec début du bombement du radier à droite © Marie-Laure Thierry, inrap

Fig. 12 : coupe ouest du fossé F3 © Marie-Laure Thierry, inrap

Annexe 1 datation US2

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-25.5:lab. mult=1)

Laboratory number: Beta-362608

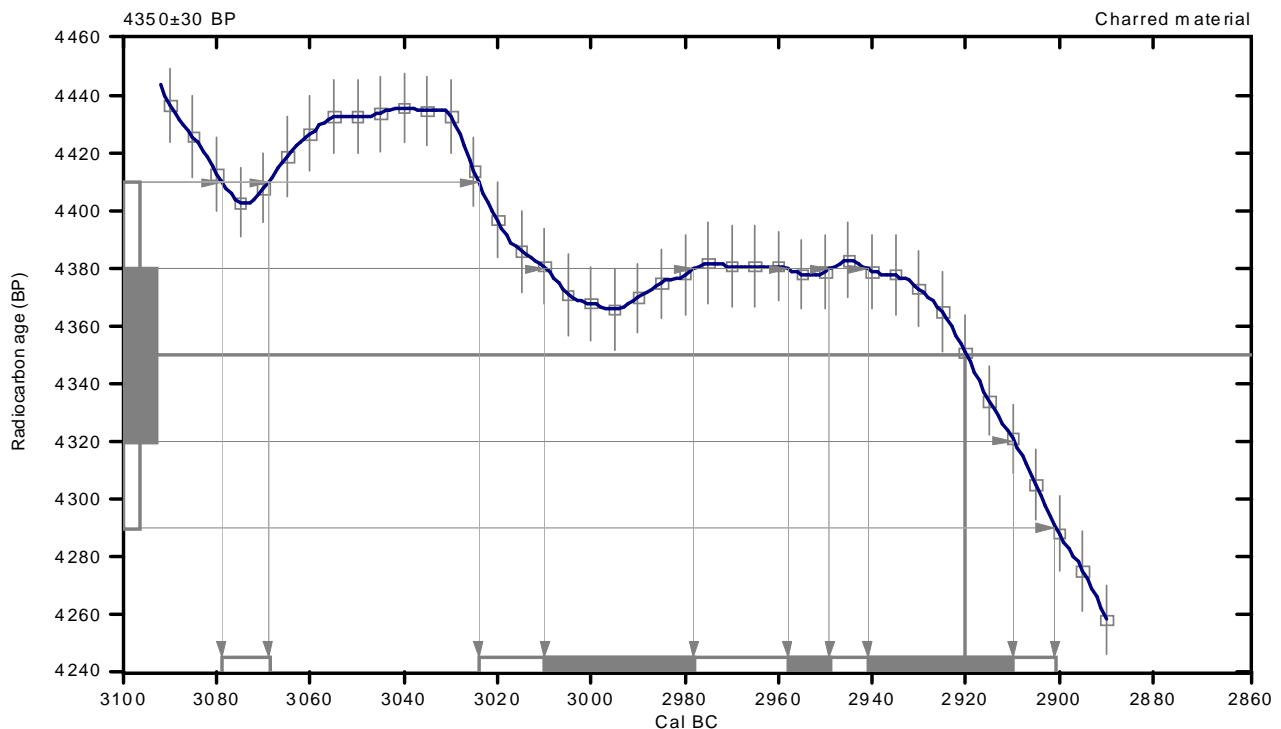
Conventional radiocarbon age: 4350±30 BP

**2 Sigma calibrated results: Cal BC 3080 to 3070 (Cal BP 5030 to 5020) and
(95% probability) Cal BC 3020 to 2900 (Cal BP 4970 to 4850)**

Intercept data

Intercept of radiocarbon age
with calibration curve: Cal BC 2920 (Cal BP 4870)

**1 Sigma calibrated results: Cal BC 3010 to 2980 (Cal BP 4960 to 4930) and
(68% probability) Cal BC 2960 to 2950 (Cal BP 4910 to 4900) and
Cal BC 2940 to 2910 (Cal BP 4890 to 4860)**



References:

Database used

INTCAL09

References to INTCAL09 database

Heaton, et al., 2009, Radiocarbon 51(4):1151-1164, Reimer, et al., 2009, Radiocarbon 51(4):1111-1150, Stuiver, et al., 1993, Radiocarbon 35(1):137-189, Oeschger, et al., 1975, Tellus 27:168-192

Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates

Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, Radiocarbon 35(2):317-322

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com

Annexe 2 datation US3

CALIBRATION OF RADIOCARBON AGE TO CALENDAR YEARS

(Variables: C13/C12=-26.9:lab. mult=1)

Laboratory number: Beta-362607

Conventional radiocarbon age: 110±30 BP

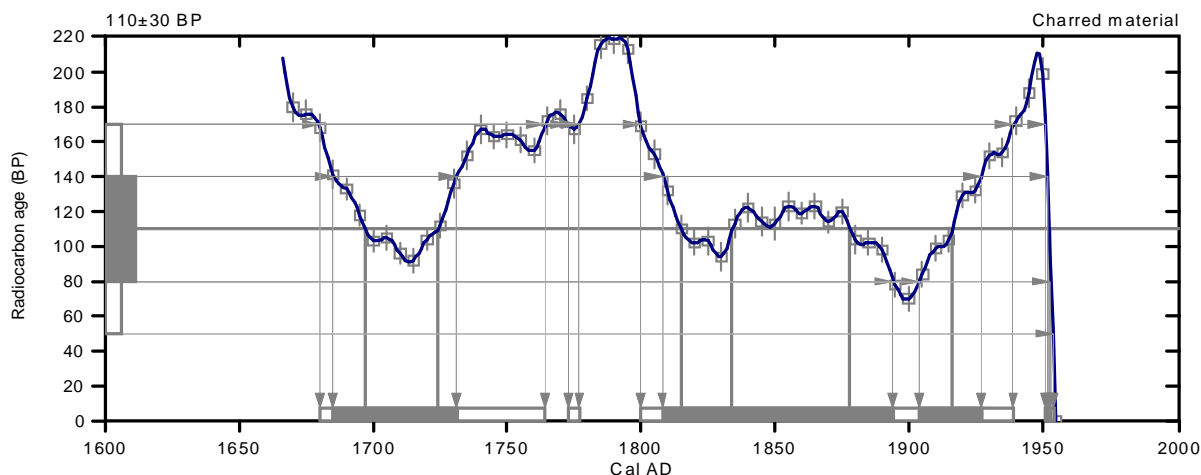
**2 Sigma calibrated results: Cal AD 1680 to 1760 (Cal BP 270 to 190) and
(95% probability) Cal AD 1770 to 1780 (Cal BP 180 to 170) and
Cal AD 1800 to 1940 (Cal BP 150 to 10) and
Cal AD Post 1950**

Intercept data

Intercepts of radiocarbon age
with calibration curve:

Cal AD 1700 (Cal BP 250) and
Cal AD 1720 (Cal BP 230) and
Cal AD 1820 (Cal BP 140) and
Cal AD 1830 (Cal BP 120) and
Cal AD 1880 (Cal BP 70) and
Cal AD 1920 (Cal BP 30) and
Cal AD Post 1950

**1 Sigma calibrated results: Cal AD 1680 to 1730 (Cal BP 260 to 220) and
(68% probability) Cal AD 1810 to 1890 (Cal BP 140 to 60) and
Cal AD 1900 to 1930 (Cal BP 50 to 20) and
Cal AD Post 1950**



References:

Database used

INTCAL09

References to INTCAL09 database

Heaton, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1151-1164, Reimer, et al., 2009, *Radiocarbon* 51(4):1111-1150, Stuiver, et al., 1993, *Radiocarbon* 35(1):137-189, Oeschger, et al., 1975, *Tellus* 27:168-192

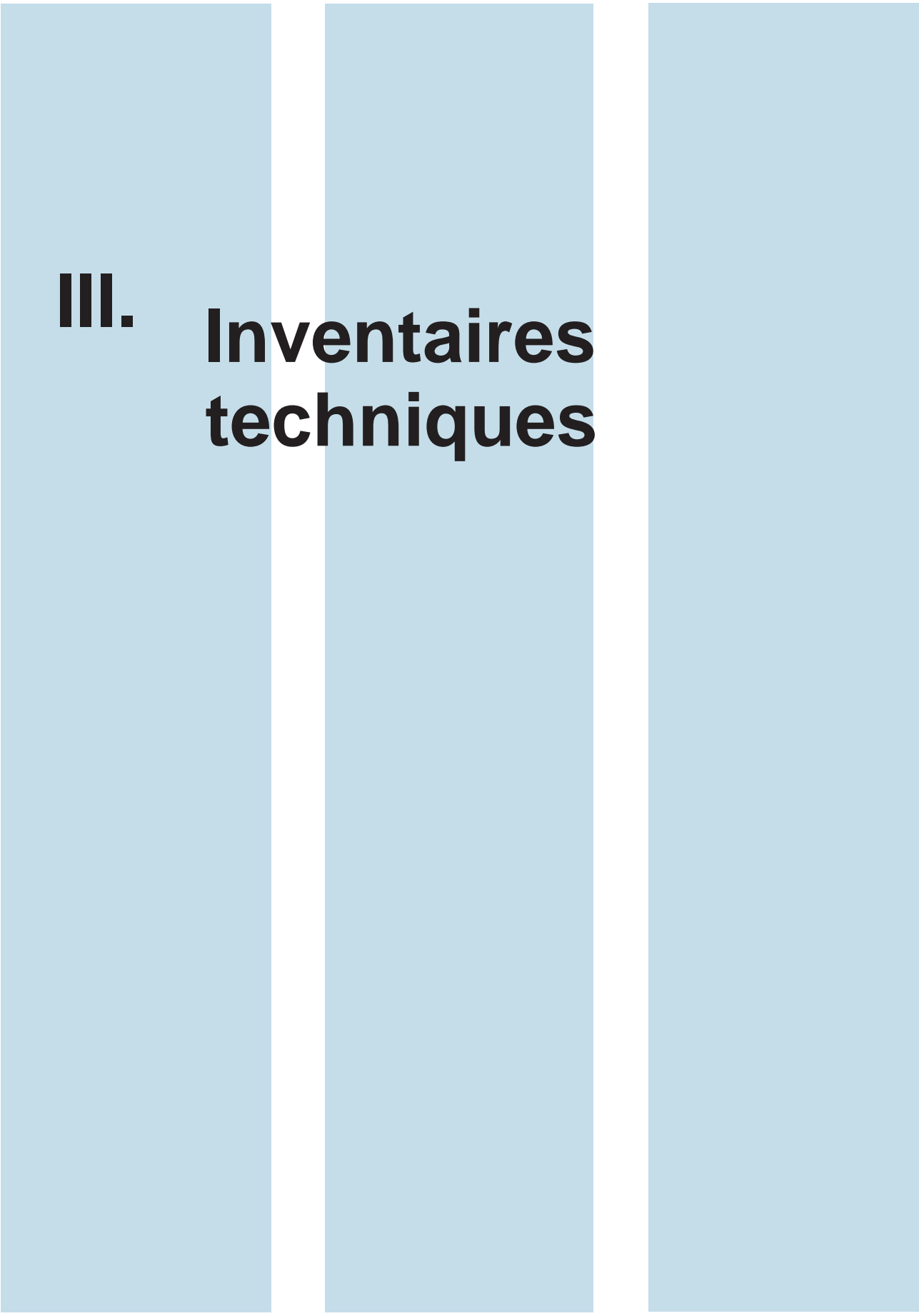
Mathematics used for calibration scenario

A Simplified Approach to Calibrating C14 Dates

Talma, A. S., Vogel, J. C., 1993, *Radiocarbon* 35(2):317-322

Beta Analytic Radiocarbon Dating Laboratory

4985 S.W. 74th Court, Miami, Florida 33155 • Tel: (305)667-5167 • Fax: (305)663-0964 • E-Mail: beta@radiocarbon.com



III. Inventaires techniques

Inventaires des tranchées et des structures archéologiques

N° Tr.	Longueur en m	Largeur en m	Profondeur en m	Observations
1	68,50	2	Est : 0,38 Ouest : 0,50	
2	20,00	4	Est : 0,62 Ouest : 1,36	chemin F1 et fossé bordier
3	23,00	2	Est : 0,50 NE : 0,70	
4	24,00	2	Est : 0,80 Ouest : 0,48	
5	33,50	2	NE : 0,33 SO : 0,40	drain
6	37,00	2	SO : 0,44 NE : 0,35	
7	34,00	2	E : 0,42 O : 0,37	
8	19,00	2	E : 0,35 O : 0,45	drain et fossé F2
9	20,50	2	E : 0,26	drain
10	21,00	2	E : 0,38 O : 0,42	
11	20,00	2	E : 0,48 O : 0,40	
12	16,00	2	E : 0,48 O : 0,65	
13	13,00	2	E : 0,43 O : 0,33	
14	21,00	2	E : 0,38 O : 0,36	
15	21,00	2	O : 0,50	drain

Inventaire des documents graphiques

N° minute	N° de fait	Type de représentation	Auteur du document	Auteur de la saisie
1	F1	plan et coupe	Marie-Laure Thierry	J-C Durand
2	F2	coupe	Marie-Laure Thierry	J-C Durand

Inventaire photographique

N° photographie	détail	auteur
0051	vue de l'est vers l'ouest de F1 avant extension	M-L Thierry
0052	vue de l'est vers l'ouest de F1 avant extension	M-L Thierry
0053	vue de l'est vers l'ouest de F1 avant extension	M-L Thierry
0054	vue de l'est vers l'ouest de F1 avant extension (détail)	M-L Thierry
0055	vue de l'est vers l'ouest de F1 avant extension (détail)	M-L Thierry
0056	vue de l'est vers l'ouest de F1 avant extension	M-L Thierry
0057	détail de l'angle nord-ouest de F1	M-L Thierry
0058	détail de l'angle nord est de F1	M-L Thierry
0059	vue de l'est vers l'ouest de F1 avant extension	M-L Thierry
0060	vue de l'est vers l'ouest de F1 avant extension	M-L Thierry
0061	vue de la berme nord-est au-dessus de F1	M-L Thierry
0062	vue de la berme sud-ouest au-dessus de F1	M-L Thierry
0063	vue de la berme sud-ouest au-dessus de F1	M-L Thierry
0064	vue de l'ouest vers l'ouest de tranchée 1	M-L Thierry
0065	vue de l'ouest vers l'ouest de tranchée 1	M-L Thierry
0066	vue de la maison déjà construite dans le projet	M-L Thierry
0067	vue de l'est vers l'ouest de la tranchée 1	M-L Thierry

N° photographie	détail	auteur
0068	vue de l'est vers l'ouest de la tranchée 1	M-L Thierry
0069	vue de l'angle sud-est de la tranchée 1	M-L Thierry
0070	ouverture de la tranchée 4	M-L Thierry
0071	ouverture de la tranchée 4	M-L Thierry
0072	ouverture de la tranchée 4	M-L Thierry
0073	vue du nord-ouest vers le sud-est de la tranchée 4	M-L Thierry
0074	vue de l'ouest vers l'est de la tranchée 4	M-L Thierry
0075	vue de l'ouest vers l'est de la tranchée 3	M-L Thierry
0076	vue de l'ouest vers l'est de la tranchée 2	M-L Thierry
0077	détail du radier F1 avant extension	M-L Thierry
0078	détail du radier F1 avant extension	M-L Thierry
0079	détail du radier F1 avant extension	M-L Thierry
0080	détail du radier F1 avant extension	M-L Thierry
0081	détail du radier F1 avant extension	M-L Thierry
0082	détail du radier F1 avant extension	M-L Thierry
0083	vue de l'est vers l'ouest de F1 avant extension	M-L Thierry
0085	vue de l'est vers l'ouest de F1 avant extension	M-L Thierry
0086	coupe nord du fossé bordier	M-L Thierry
0088	coupe nord du fossé bordier	M-L Thierry
0090	coupe nord du fossé bordier	M-L Thierry
0091	coupe sud-ouest du fossé bordier	M-L Thierry
0092	coupe sud-ouest du fossé bordier	M-L Thierry
0093	coupe sud-ouest du fossé bordier	M-L Thierry
0094	coupe est du fossé F2	M-L Thierry
0095	coupe est du fossé F2	M-L Thierry
0096	coupe est du fossé F2 (détail)	M-L Thierry
0097	vue vers le nord de la zone de la tranchée 15 après rebouchage	M-L Thierry

N° photographie	détail	auteur
0098	vue à partir de l'ouest de la tranchée 15 rebouchée	M-L Thierry
0099	vue du radier F1 après extension de la tranchée	M-L Thierry
0100	vue du radier F1 après extension de la tranchée	M-L Thierry
0101	détail du radier	M-L Thierry
0102	détail du radier	M-L Thierry
0103	vue à partir de l'est de F1	M-L Thierry
0104	vue à partir du nord de F1	M-L Thierry
0105	vue à partir du nord de F1	M-L Thierry
0106	vue à partir du nord de F1	M-L Thierry
0108	vue à partir du sud de F1	M-L Thierry
0109	vue à partir du sud de F1	M-L Thierry
0110	coupe nord du fossé bordier	M-L Thierry
0111	coupe nord du fossé bordier	M-L Thierry
0112	coupe nord du fossé bordier	M-L Thierry
0113	vue zénitale de le partie nord-ouest du radier de F1	M-L Thierry
0114	coupe sud du fossé bordier	M-L Thierry
0115	coupe sud du fossé bordier	M-L Thierry
0116	coupe sud du fossé bordier	M-L Thierry
0117	coupe sud du fossé bordier	M-L Thierry
0118	coupe sud du fossé bordier	M-L Thierry

Inventaire des documents numériques

2 feuilles au format A4 (calque polyester) numérisées

Inventaire de la documentation écrite

1 fiche d'inventaire des structures

2 fiches de faits



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture
et de la Communication
ministère de
l'Enseignement supérieur
et de la Recherche

Chronologie
Période moderne

**Bretagne, Ille-et-Vilaine, Saint-Sulpice-la-Forêt - Chasné-sur-Illet, Le
Tronchay**

Sujet
Chemin
Fossé

Dans le cadre de la réalisation d'une zone d'activité sur la commune de Saint-Sulpice-la-Forêt et d'un bassin de rétention sur la commune de Chasné-sur-Illet, un diagnostic archéologique a été effectué sur prescription du Service régional de l'archéologie de Bretagne. Il porte sur une emprise de 10 370 m².

Les recherches documentaires laissaient présager de la présence à proximité du site de la voie antique Rennes - Avranches. L'opération a mis au jour les restes d'un chemin avec fossé bordier, mais une datation sur charbon de bois le situe à la période moderne. Aucun élément archéologique ne permet de dire s'il a pu être utilisé à une phase plus ancienne.

Inrap
Grand Ouest
37 rue Bignon
C.S. 67737
35577 CESSON-SEVIGNE CEDEX
Tél : 33 (0)2 23 36 00 40, Fax : 33 (0)2 23 36 00 50, www.inrap.fr

Novembre 2013